



Positions de principes sur les questions abordées par la Stratégie nationale relative aux produits pharmaceutiques

UTILISATION OPTIMALE ET APPROPRIÉE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES PAR L'INFLUENCE SUR LE COMPORTEMENT

(Approuvé par le conseil d'administration, juin 2006)

En septembre 2004, les premiers ministres du Canada ont convenu de créer un groupe de travail ministériel chargé d'élaborer et de mettre en œuvre une Stratégie nationale relative aux produits pharmaceutiques (SNPP) et de rendre compte des progrès réalisés, au 30 juin 2006. La sixième mesure de la Stratégie nationale relative aux produits pharmaceutiques consiste à intensifier l'intervention pour influencer les habitudes de prescription des professionnels de la santé de sorte que les médicaments soient utilisés uniquement lorsque le besoin est réel et que le médicament convienne bien au problème. L'ACS définit l'utilisation optimale et appropriée des produits pharmaceutiques par l'influence sur le comportement comme étant *l'utilisation plus appropriée des produits pharmaceutiques grâce à l'éducation et à l'influence exercée auprès des décideurs et/ou à l'influence exercée sur le comportement des médecins, des infirmiers et infirmières praticiens, des pharmaciens et du public en matière de prescription de médicaments..*

Positions de principes

- L'ACS appuie la stratégie des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visant à améliorer les résultats en santé et à contrôler les dépenses en santé en faisant la promotion d'une utilisation appropriée des médicaments sur ordonnance (Santé Canada, 2004).
- L'ACS reconnaît l'importance d'influencer le comportement des médecins, pharmaciens et autres fournisseurs de soins de santé en matière de prescription et d'administration de produits pharmaceutiques, afin de les inciter à faire une utilisation appropriée de ces produits. Diverses méthodes peuvent aider à l'atteinte d'un tel objectif : formation continue; pratique en collaboration, fondée sur les compétences; utilisation adéquate des techniques de gestion de l'information; et autres stratégies.

- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient subventionner l'Institut canadien d'information sur la santé ou d'autres organismes de recherche appropriés pour effectuer de la recherche sur les facteurs ayant des incidences sur l'utilisation des médicaments, y compris, sans s'y limiter : les comportements en matière de prescription, les pratiques de l'industrie et la formation continue en pharmacothérapie (activités de formation par des spécialistes plutôt que par des représentants pharmaceutiques).
- Les bailleurs de fonds et les gestionnaires du système de santé devraient soutenir les efforts visant à produire et à diffuser l'information sur l'utilisation appropriée des produits pharmaceutiques aux fournisseurs et au public.
- Le gouvernement fédéral devrait réviser et renforcer la réglementation relative à la formation continue des médecins en pharmacothérapie et la publicité directe aux consommateurs.

Contexte

- L'utilisation optimale et appropriée des produits pharmaceutiques est susceptible d'entraîner une réduction des dépenses, une amélioration des résultats des patients et une réduction des effets indésirables.
- Influencer les pratiques de prescription est peut-être la méthode la plus efficace pour favoriser l'utilisation optimale et appropriée, surtout si l'influence repose sur des changements fondés sur les preuves et reçoit l'appui des gestionnaires et des fournisseurs de soins du système de santé.
- Il faut contrebalancer les méthodes utilisées par l'industrie pharmaceutique pour influencer les pratiques en matière de prescription, notamment en ce qui a trait à l'éducation des médecins et à la publicité directe aux consommateurs. (Mintzes, 2006). Pour changer les comportements en matière de prescription, il faut adopter des stratégies multiples et soutenues comme « la formation continue des médecins¹ » et utiliser des outils d'aide à la décision comme le e-Therapeutics de l'Association des pharmaciens du Canada.

¹ La formation continue en pharmacothérapie est une technique similaire à celle utilisée par les sociétés pharmaceutiques, mais telle qu'elle est utilisée par les administrateurs de régimes d'assurance-médicaments, l'objectif consiste à promouvoir des méthodes de prescription appropriées et rentables plutôt qu'à promouvoir des produits particuliers. (Kennedy & Goyer, 2002).

- Le Service canadien de prescription et d'utilisation optimales des médicaments (SCPUOM), un programme de l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé, élabore des pratiques exemplaires en matière de prescription et d'utilisation de médicaments et en fait la promotion.
- L'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) recommande de lier les politiques pharmaceutiques à la réforme des soins primaires, faisant valoir que cela améliorerait l'accès tout en maîtrisant les coûts et en favorisant une utilisation appropriée (2000). De plus, l'IRPP insiste sur l'importance de veiller à ce que les fournisseurs de soins, qui prescrivent et administrent les produits pharmaceutiques, soient sensibles aux coûts et aux avantages des pharmacothérapies.
- Les services pharmaceutiques cliniques sont essentiels à la promotion de meilleures méthodes de prescription.

Références bibliographiques

- Kennedy, W. & Goyer, R., De la connaissance à la pratique : Le Fonds pour l'adaptation des services de santé : Série de rapports de synthèse : Les soins primaires. Ottawa : Santé Canada, 2002.
- Mintzes, B., Publicité directe aux consommateurs des médicaments d'ordonnance au Canada : quelles en sont les conséquences sur la santé publique? Toronto : Conseil canadien de la santé, janvier 2006.
- *Gestion des produits pharmaceutiques et couverture des médicaments onéreux*, Santé Canada, septembre 2004.
- *Recommandations aux premiers ministres*, Groupe de travail de l'IRPP sur les politiques de santé, Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), septembre 2000.

L'Association canadienne des soins de santé est un leader en matière d'élaboration et de promotion de solutions politiques en santé qui répondent aux besoins des Canadiens.

17, rue York Street, Ottawa, Ontario K1N 9J6 (T) 613.241.8005 (F) 613.241.5055 www.cha.ca